

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1002*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *AGAL OTMANE*

Date de naissance : *1943*

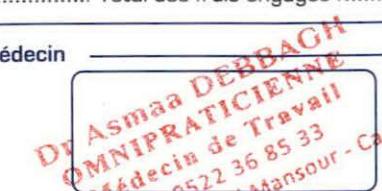
Adresse : *95 Rue El Orouane Agdal 1017 Casablanca*

Tél. : *06 12 33 53 1*

Total des frais engagés : *526,20* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *28/04/2012*

Nom et prénom du malade : *AGAL OTMANE* Age : *69*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Maladie digestive*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASA*

Le : *17/04/2012*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/04/2020	C2	2	400.00	Dr ASMAA OMNIPRA Médecin de la famille tél: 0522 36 85 33 El Yacoub El Mansour - Casab

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL AMANA Mme. Alami Sounni Samira Directeur en Pharmacie 13, Rue Annabi Beausejour Agadir - Tel: 05 22 33 00 70	15/04/2023	126,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le :

17/04/2020

الدار البيضاء في :

Mr AYAL Othmane



① forlax S.V chut
 23,50 15 x 310 p 35
 12,30 12,50 S.V
 ② ambala S
 28 le sir p 20
 10,40 12,50 p 20
 ③ metronidyl S
 18 x 371 p 20

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
 Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
 P.P.V. : 40,40 DH
 Distribué par COOPER PHARMA
 41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

PHARMACIE AL ALIMA
 Mme. Alami Souad Benkira
 Docteur en Pharmacie
 13, Rue Annabi Beausejour
 Casablanca - Tél : 05 22 39 0420

Dr. Asmaa DEBBAGH
 OMNIPRATICIENNE
 Médecin de Travail
 235, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
 Tél : 05 22 36 85 33

Casablanca , le 17/04/2020

MR OTHMANE AJAL

ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVienne

- Cholecystectomisé .
- Voie biliaire principale de calibre normale .
- Foie de taille et d'échostructure normales ainsi que le pancréas et la rate .
- Les reins sont de volume normal de contours réguliers et présentent une bonne différenciation cortico-médullaire .
- Absence d'adénopathie profonde visible.
- Absence d'ascite .
- Vessie ne présentant aucune anomalie .
- Prostate de taille et d'échostructure normales .

AU TOTAL :

Echographie abdomino-pelvienne ne mettant en évidence aucune anomalie .

Dr. Asmaâ DEBBAGH
OMNIPRATICIENNE
Médecine de Travail
Tél: 0522 36 85 33
235, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca

DERB CHALIF

N° 010968

NOM DU MALADE

Dr. Alhassan

N° C.N.S.S. ou Mutuelle

Renouvellement Climatique

Bizerte

Examen, commandes

Béja abdu

Dr. Youssef YAQOUBI
Médecin Généraliste
INPE : 09183269

Le Médecin Prescrit

PC : K :

URGENT

TAKE